

Réunion d'information juridique

Comprendre vos obligations et vos droits en forêt

Participation d'Alexandra Bonne, juriste de la Fédération Fransylva

Chère adhérente, cher adhérent,

Vos Syndicats de Forestiers Privés, Fransylva Gard et Fransylva Hérault, ont le plaisir de vous inviter à participer à une rencontre dédiée aux règles juridiques applicables en forêt privée. Seront notamment abordées les obligations légales de débroussaillage et les principales lois environnementales applicables en milieu forestier.

Nous aurons l'honneur d'accueillir Madame Alexandra Bonne, la juriste de la Fédération FRANSYLVA. Elle répondra à vos questions en apportant son expertise juridique.

Cette réunion sera également animée par Roseline LABARRIERE-DUCHAMP, administratrice de la Fédération FRANSYLVA et Présidente de FRANSYLVA Occitanie ainsi que par Yann PEYRONNET, technicien de FRANSYLVA Gard et Marc CLOPEZ, administrateur de FRANSYLVA Hérault.

Amis forestiers Héraultais et Gardois, nous espérons nous retrouver nombreuses et nombreux afin d'échanger autour des questions cruciales pour la gestion de nos forêts.



Roseline LABARRIERE-DUCHAMP
Présidente de FRANSYLVA Hérault

Francis MATHIEU
Président de FRANSYLVA Gard

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions juridiques **avant le 25 Mai 2026** (gard@fransylva.fr)

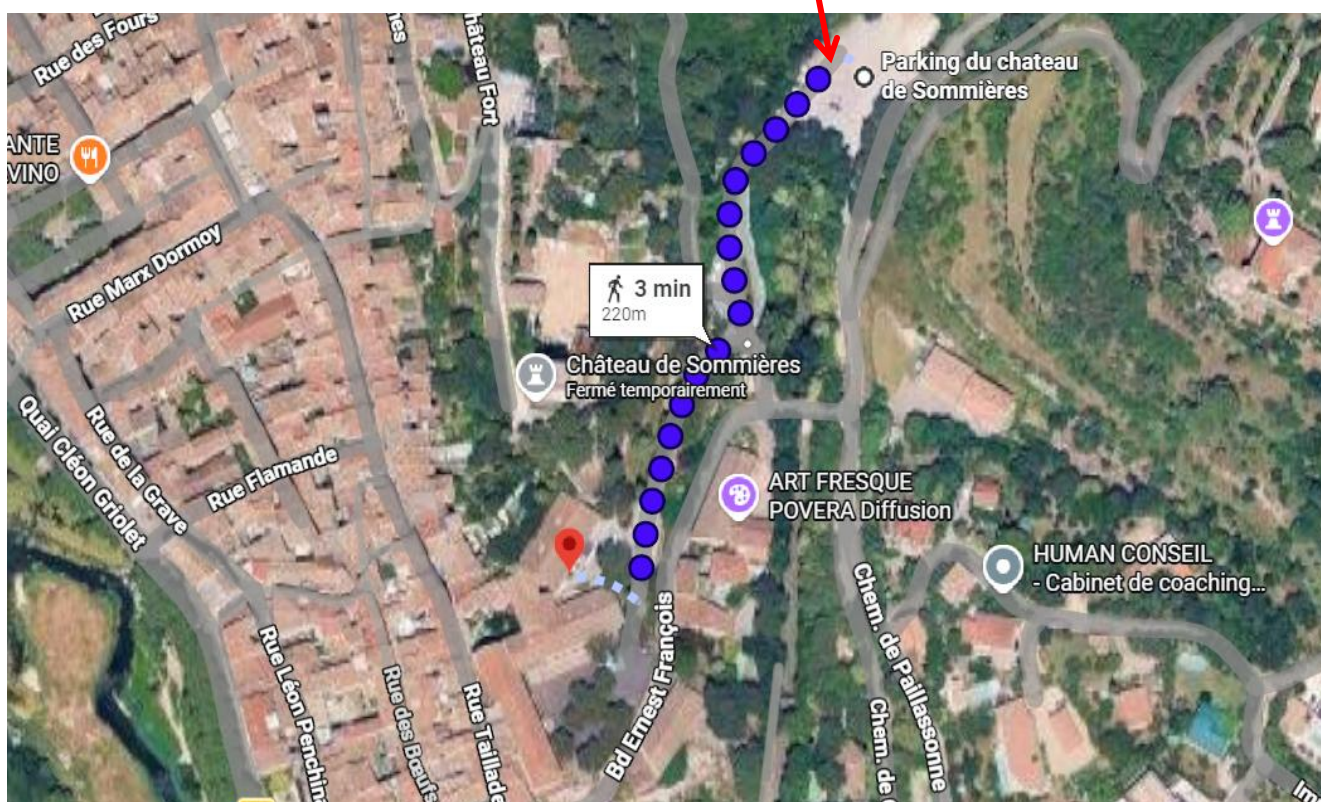
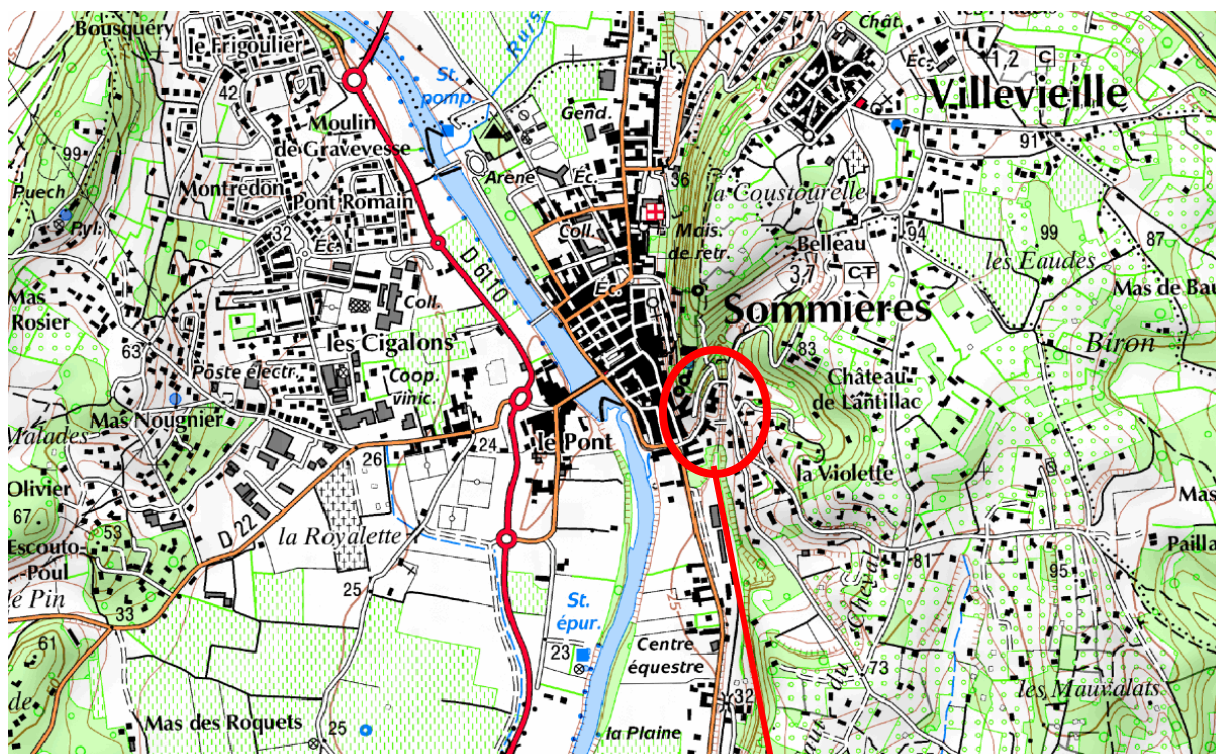
Rendez-vous le Mardi 02 juin 2026 à 14 h
Salle Alexandrie, Espace Culturel Lawrence Durrell à Sommières
Accueil sur le Parking du Château de Sommières à partir de 13h30
Plan d'accès au Parking et à la Salle Alexandrie ci-après

Programme

- ❖ 13h30-14h - Accueil des participants.
- ❖ 14 h – Présentation de la réunion par Francis MATHIEU et Roseline LABARRIERE-DUCHAMP
- ❖ 14h/14h30 - Présentation des Obligations légales de débroussaillage par Marc CLOPEZ et réponse aux questions.
- ❖ 14h30/14h50 - Présentation des Obligations Réelles Environnementales par Yann PEYRONNET et réponses aux questions.
- ❖ 14h50 - Intervention d'Alexandra BONNE sur les questions juridiques impactant le droit de propriété en forêt privée.
- ❖ 17h - Fin de la réunion.

Pour la bonne organisation de cette réunion, merci de **confirmer votre inscription** par téléphone (06 84 19 18 65) ou email : technique@forestiersdugard.com

**Rendez-vous sur le parking Belleau (Château de Sommières)
à Sommières à partir de 13h30**



Les réunions d'information forestière sont organisées à l'intention des adhérents du Syndicat et du GDF Gardois. Outre que ces réunions contribuent à enrichir vos connaissances forestières, elles vous fournissent l'occasion de dialoguer et de partager entre amis de la forêt. Ces réunions sont gratuites. Vous pouvez y inviter vos connaissances intéressées par les questions relatives à la forêt.